

08 / 12 / 03 Couches

Discussion sur le constat

Discussion riche et variée sur l'école à " 2 ans ". Les enseignants sont-ils suffisamment formés pour cela ? Envisager une formation solide des maîtres, peut-être en relation avec les services des crèches. Penser également à aménager les lieux d'accueil de ces élèves particuliers d'une manière adaptée à leur âge.

Temps de présence en collectivité " beaucoup trop long pour les tout jeunes enfants (école, garderie, cantine ...)

Peut-être les parents confient-ils leurs enfants avec confiance à l'école, sans se questionner sur la pertinence des conditions d'accueil !

Il y a quelques années était véhiculée l'idée d'un impact positif de l'école à 2 ans, pour les enfants des milieux défavorisés, ceci semble aujourd'hui controversé ! Interrogation !

Sur la loi d'orientation de 1989 et la mise en place des cycles :

Souplesse au sein du cycle, pour les apprentissages, mais sévérité de l'interdiction d'avoir plus d'une année de retard !

Le travail en équipe, induit par cette loi est-il effectif ? Cela semble encore parfois bien difficile à mettre en place.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Constat : les programmes 2002 fournissent des stratégies d'apprentissage intéressantes.

Les contenus pédagogiques sont plus attrayants aujourd'hui : par exemple l'apprentissage de la lecture, autour du livre (la littérature à l'école), le développement du plaisir de lire...

L'élève doit savoir pourquoi il va à l'école.

Comment est présentée l'école à la maison ? Cela dépend de ce que les parents ont vécu à l'école, en tant qu'élèves.

Mais au sein d'une même famille, motivation différente pour les enfants.

Problème du zapping, et d'une société qui dérive vers le loisir ; idéologie de jouissance immédiate, où la dimension temporelle disparaît.

Mise en parallèle avec la pratique instrumentale, dans laquelle les enfants font de moins en moins d'efforts ; si cela

A quel âge l'élève est-il motivé ?

Question de rythme : droit aux moments de creux ; problème de la longueur de la journée de classe, difficile à réformer car raisons économiques prioritaires.

L'école, lieu de vie. : les lieux induisent de bonnes conditions d'apprentissage.

Non, une classe classique offre les mêmes possibilités.

Est-ce le désir de transmettre de l'enseignant qui prime ou les conditions matérielles ?

On n'a pas besoin de rajouter toujours plus de matériel, pour mieux enseigner.

Attention à la pression des parents sur les enfants

Importance des rencontres parents/ enseignants, et de la transparence des programmes étudiés et des activités abordées en classe .

Rendre les élèves " acteurs " de leurs apprentissages.

Priorités :

Eviter un temps de présence trop grand en collectivité pour les petits en maternelle

Rendre les élèves réellement acteurs de leurs apprentissages

Penser aux rythmes scolaires (journée de classe)

11 / 12 /03 Couches

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Constat :après avoir été en contacts permanents avec les enseignants de maternelle, les parents n'ont plus ce contact direct à partir du CP. À l'exception des réunions de début d'année qui sont l'occasion pour le directeur de présenter l'équipe enseignante et pour chaque institutrice ou instituteur de présenter son programme au cours d'une réunion qui ne dépasse que très rarement une heure, les parents n'ont plus de contact direct et privilégié avec l'institut de leur enfant. Ou plutôt si, un seul : Celui qui, au cours du premier trimestre de CE2, prévoit une présentation personnalisée des évaluations. Proposition: Pourquoi ne pas envisager, un rdv obligatoire et personnel, chaque début d'année scolaire, entre l'enseignant et les parents d'un élève. Certes, l'un ou l'autre peuvent toujours demander un rdv. Mais des parents hésitent à le faire. Son instauration pourrait permettre, en une vingtaine de minutes, un échange fructueux pour les parents et pour l'institut. Problème: Faut-il libérer un samedi matin pour permettre ces rencontres que les parents accepteraient bien volontiers ? Ou bien faut-il instaurer des décharges qui permettraient à chaque enseignant de pouvoir rencontrer les parents de façon individuelle...

Les parents sont souvent en demande d'appui de leur autorité par les enseignants. Est-ce leur rôle ?

Attention à la qualité de la réunion de parents (quand elle a lieu, car certains enseignants craignent cette rencontre et ne communiquent que par écrit !); celle-ci doit être préparée avec soin par l'enseignant dans un souci de clarté, de transparence, d'écoute. Mais elle ne peut être le cadre de traitement de cas individuels ; l'enseignant doit pour cela faire part de ses disponibilités pour des entretiens particuliers.

L'élève doit-il être présent lors de ces rencontres ? Oui, s'il s'agit de se réunir autour de la réussite de l'enfant, et de définir les stratégies éducatives.

Travail à la maison : celui-ci doit être composé de leçons à apprendre, et ne doit pas excéder une vingtaine de minutes. Parfois les parents ajoutent du travail supplémentaire !

Là encore, l'enseignant doit être très clair quand aux consignes de travail à la maison, afin que les parents s'y retrouvent .

Le CP est une classe qui génère beaucoup d'angoisse de la part des parents : passage à l'école élémentaire, apprentissage de la lecture. Ils ont besoin de beaucoup d'explications et de transparence.

Un cahier de liaison est très apprécié des familles, pour se sentir impliqués dans la vie scolaire de leur enfant.

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Question du nombre d'années d'études, avant la formation au métier d'enseignant : trois ans pour une licence, plus une année de préparation au concours ? Est-ce nécessaire et pourquoi les licences de psychologie et de sciences de l'éducation ne sont-elles pas plus prises en compte ?

Les jeunes professeurs des écoles laissent en effet entendre qu'ils ont trouvé leur formation un peu courte et pas assez en phase avec les réalités du terrain. Si l'expérience ne peut pas s'acquérir pendant la formation, celle-ci peut cependant être l'occasion de mieux armer les futurs professeurs des écoles.

Le recrutement qui ne concerne que les titulaires d'une licence, est-il vraiment adapté ? Certaines licences sont-elles en phase avec ce qu'on est en droit d'attendre d'un enseignant ?

Pourquoi ne pas envisager une ou deux années préparatoires et surtout étendre la formation pour l'enrichir et ne pas la limiter à des aspects basiques ? Il serait peut-être plus utile de proposer quatre années d'études portant sur la pédagogie, la didactique des disciplines, la psychopédagogie, la sociologie, et de nombreux stages en classe (d'observation et de pratique accompagnée).

Les enseignants semblent partagés sur le sujet, même s'ils sont convaincus qu'il n'est effectivement pas facile pour un professeur des écoles de se jeter dans le grand bain... En décodé, l'économie des trois années qui mènent à la licence devrait être utilisée pour agrémenter le contenu de la formation d'un professeur des écoles.

Formation continue :

Constat : certains enseignants font peu ou pas de stages de formation continue au-cours de leur carrière ; cela semble dommageable, au vu de l'évolution des programmes et des pratiques pédagogiques.

Peut-être peut-on obliger le personnel enseignant à certains stages obligatoires, et à ,certains passages obligés (par exemple avoir une expérience d'école maternelle) !

Question des barèmes, et de la note de mérite : les enseignants sont notés, mais la note est tributaire de bornes limitatives ; reflète-t-elle la qualité de travail ? les résultats des élèves ?

Le mérite est quelque chose de très subjectif !

Quand un enseignant pose de gros problèmes, de quelle marge de manoeuvre l'administration dispose-t-elle ? Quelle aide peut-on apporter à cet enseignant ? Peut-être peut-il y avoir un système – comme dans certains corps de métier- de supervision, qui permettrait de pouvoir parler de ses difficultés d'enseignants, avant que celles-ci , ne deviennent insurmontables ?

Problème des enseignants débutants nommés sur les postes les plus difficiles, pour lesquels certains n'ont eu aucune formation ; et paradoxalement d'enseignants plus formés qui occupent des postes de titulaires-remplaçants (plus formateurs et moins dangereux pour le personnel débutant)

Pour les étudiants pris sur liste complémentaire, peut-il y avoir une meilleure anticipation des départs à la retraite, afin d'éviter cette situation ?

Faut-il apprendre la “ relation à l'élève ” ?

Non, c'est inné !

Oui, il existe des modes relationnels à utiliser pour une meilleure compréhension des élèves, et une meilleure relation entre enseignants et enseignés.

Priorités :

Importance de la rencontre parents-enseignants :réunion de rentrée et rendez-vous individuels

Eviter de nommer des enseignants débutants sur des postes difficiles

Formation continue à encourager